



Bourg de La Rivière (Riparia) au 16^{ème} siècle d'après Gilbert Couvix

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 27 janvier 2023
Sur convocation du 20 janvier 2023
Secrétaire de Séance : Chloé Trimaille

Votants :

| | | | |
|-------------------|--------|------------------------|---------|
| VALLET Christian | X | GRILLON Yohann | X |
| BOURDIN Carine | X | LONCHAMPT Jordan | X |
| VUITTENEZ Yannick | X | LORIOD-BOURGON Monique | X |
| LONCHAMPT Jérémy | X | MARGUET Chloé | X |
| BERTRAND Claire | X | MONNIER Florent | Excusé |
| BREITNER Morgan | Excusé | TERRETTAZ Sophie | Excusée |
| DICHAMP Anthony | Excusé | TRIMAILLE Flavien | X |
| GIRARD Odile | X | | |

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 28 octobre 2022
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Délibérations
CFD : rapport quinquennal CLECT
6. SCOT Haut Doubs – avis commune
7. SYDED – Enfouissement ligne BT
8. CFD – évacuation terre végétale
9. Département – convention gestion barrage de l'étang
10. Information affaires intercommunales
11. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 9 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie/vie associative

- MTL : les travaux de remplacement de l'éclairage auront lieu entre le 9 et le 24 mai : pas de réservation possible pendant cette période.

- MTL : les travaux dans les toilettes femme ont été réalisés par les employés de commune (remplacement de la vasque et pose de nouvelle faïence).

Un devis sera demandé pour le remplacement des fenêtres et portes de l'entrée de la salle. Après renseignements pris auprès du SDIS, la poignée anti-panique n'est pas obligatoire.

- Mur sous le moulin : devis reçu de API25 (Association Patrimoine Insertion) pour un montant de 38 516.80 € pour la totalité du chantier. Une demande de subvention sera déposée au titre de la DETR et de CAP25.

Bâtiments et chemins

- Vestiaires de foot : des travaux sont réalisés par les employés communaux. La commune a reçu un courrier du district pour un accompagnement dans notre projet et celui du club. Un rendez-vous sera pris au printemps pour connaître les préconisations et éventuellement les financements possibles.
- Logements communaux : la réunion avec le Conseil départemental pour les modalités d'aide pour les logements sociaux a été repoussée à début février. Le conventionnement ou non de ces logements sera étudié en commission.
- Sécurisation du village : priorité est donnée au secteur allant du pont coté Bulle en direction de Bouverans (route des prés, de la gare, poids public et faubourg d'arlin). Assistmoconseil doit faire des relevés et présentera un projet pour le printemps.
Notre fournisseur de gaz pour le chauffage des logements communaux sera contacté car il semble que les tarifs pratiqués sont trop élevés par rapport au prix du marché.

Gestion de la forêt

- L'estimation de la parcelle C942 appartenant à Monsieur Girod a été réalisée par l'ONF. Le Conseil propose de l'acquérir pour un montant de 8000 €.
- Demande de Mme Mairot Cécile pour vendre sa parcelle boisée à la commune (limite de la parcelle 31). Une estimation sera demandée à l'ONF pour connaître la valeur de cette propriété.
- L'ONF a transmis à toutes les communes de la CFD un bilan des volumes de bois scolytés sur la période 2018-2023. A noter que La commune de La Rivière-Druegeon est parmi les communes les moins impactées.

Communication et information

- La commission n'a pas eu de retour relatif au bulletin municipal 2022.
- Bilan application Intramuros : 116 abonnements sur la commune et près de 700 sur l'ensemble de la communauté de communes. De plus en plus d'informations devraient transiter par ce moyen de communication (application gratuite à télécharger sur smartphone).

III) Urbanisme

Permis de construire

Déclaration Préalable

Champreux Bernard pour le remplacement de la talvanne

IV) Délibérations

- Présentation du rapport quinquennal (2017-2021) de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) obligatoire suite au passage en Fiscalité Professionnelle Unique qui a imposé des attributions de compensation de la communauté de communes aux communes. Durant la période, aucune charge n'a été transférée à des communes vers la communauté de communes ou de la communauté de communes vers les communes.
- RIFSEEP (primes) : Le conseil valide le fait ajouter des agents non-titulaires dans les bénéficiaires du RIFSEEP.
- SCOT Pays du Haut Doubs : le Maire présente les grandes lignes du SCOT du Pays regroupant 5 communautés de communes : prévision de + 15 000 habitants et 9 000 logements dans les 20 ans à venir, répartis en fonction de la taille des communes avec une densification imposée. Le Conseil n'a pas de remarque particulière à transmettre.
- Le SYDED va procéder à l'enfouissement d'une ligne Basse Tension située entre le cimetière et la maison garde barrière, le long de la route départementale direction Dompierre les Tilleuls. Il propose à la commune d'enfouir la ligne téléphonique dans la même fouille pour un coût estimé à 6 000 € HT. Le conseil donne son accord.
- Le Maire rappelle qu'il reste, sur la ZAE de Bulle, de la terre végétale (environ 30 000 m³) à évacuer : les agriculteurs doivent se positionner s'ils sont intéressés, pour les terrains communaux notamment.
- Convention barrage de l'étang : quelques modifications de termes juridiques ont été apportées. Le conseil donne son accord pour signer la convention avec le Département du Doubs.

V) Affaires intercommunales

- CFD : les offres relatifs aux travaux de la maison de santé sont à remettre pour début février.
- SEVAD : la fibre optique a été installée dans les écoles.
- Pays du Haut Doubs : embauche d'une personne supplémentaire, notamment pour accompagner, dans le cadre du CLS, les projets de santé et les professionnels de santé.
Poursuite du financement du co-voiturage sur l'arc jurassien pour une année.
- PREVAL : offre d'emploi pour un responsable RH.
- EPAGE : lancement du programme LIFE Climat le jeudi 2 février.

VI) Questions et informations diverses

- Tour du Doubs le 16 avril 2023, passage sur notre commune : demande d'aide financière. Le conseil refuse cette demande.
- Les feux d'artifice communautaires auront lieu à La Rivière Drugeon le 14 juillet 2023.
- Sécurité routière : carrefour entre le chemin de la glacière et la route départementale (visibilité réduite du fait d'une palissade privée), la commission étudiera la possibilité de faire installer un miroir afin de sécuriser ce carrefour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

**Le Maire,
Christian VALLET**